

COTISATIONS 2019-2020

Validées par le conseil d'administration UDOGEC le 7 mai 2019, montants annuels par élève

ECOLES Cotisations 2019-2020			Evolution en valeur
Cotisation de fonctionnement DDEC - UDOGEC	31,40 €		0,30
Fonds de Mutualisation et solidarité	15,20 €		-
Caisse de péréquation pour l'indemnité de direction des chefs d'établissement du 1 ^o degré	<i>les 80 premiers élèves</i>	139,00 €	NS
	<i>A partir du 81^o élève</i>	74,00 €	NS
Réduction forfaitaire pour le fonctionnement du réseau ASH	selon secteur		
COLLEGES Cotisations 2019-2020			Evolution en valeur
Cotisation de fonctionnement DDEC - UDOGEC	49,80 €		1,96
Cotisation complémentaire	21,07 €		- 1,96
Total cotisation DDEC - UDOGEC	70,87 €		-
Fonds de mutualisation et de solidarité *	<i>Collèges de moins de 120 élèves</i>	30,40 €	- 1,25
	<i>Collèges de plus de 120 élèves</i>	49,00 €	-
LYCEES - ENS. GENERAL, PROF. & TECHNOLOGIQUES Cotisations 2019-2020			Evolution en valeur
Cotisation de fonctionnement DDEC - UDOGEC	49,80 €		1,46
Fonds de mutualisation et de solidarité *	49,00 €		-
* remise spécifique tutelles conaréaunistes à déduire			
LYCEES - ENSEIGNEMENT AGRICOLE Cotisations 2019-2020			Evolution en valeur
Cotisation DDEC - UDOGEC	19,30 €		0,15
En plus pour TOUS LES ETABLISSEMENTS			Evolution en valeur
Assurance Responsabilité civile des Mandataires sociaux (contrat régional - Mutuelle Saint Christophe)	0,14 €		-
AUTRES SERVICES FACTURABLES, selon utilisation			Evolution en valeur
Service COMPTABILITE	<i>Abonnement AGATE, forfait annuel</i>	303,00 €	8,00
	<i>Téléassistance AGATE, paramétrages, forfait annuel (indissociable de l'abonnement)</i>	120,00 €	20,00
	<i>Assistance facturation, par élève</i>	1,50 €	-
	<i>Assistance à la révision et obligations comptables, par élève</i>	0,80 €	-
	<i>Assistance comptable complète, par élève</i>	1,90 €	-
Service PAIE	<i>Participation forfaitaire, par bulletin, début ou fin de contrat,</i>	7,60 €	0,80
Service PASTORALE, participation forfaitaire aux frais de déplacement	<i>éducation affective (CM), par élève, 1 séance</i>	2,00 €	-
	<i>"Vivre en paix", par élève pour les 3 séances</i>	3,00 €	-
Service de PSYCHOLOGIE	<i>Interventions selon conventions (suivi ULIS 2nd degré, permanences d'écoute,...), à l'heure</i>	29,96 €	